

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CEN
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CEN



CEEAC

ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

ECCAS

Secrétariat Général

**REUNION DU MECANISME SOUS-REGIONAL
DE COORDINATION POUR L'APPUI A LA MISE EN
ŒUVRE DU PROGRAMME UA/NEPAD**

**PROJET DE DISCOURS
DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CEEAC**

Monsieur le Directeur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,

Monsieur le Représentant du Président de la Commission de la CEMAC,

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et titres respectifs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de remercier les Autorités de la République Gabonaise d'avoir accepté d'accueillir cette importante réunion du Mécanisme sous-régional de Coordination (MSRC) pour l'appui à la mise en œuvre des programmes UA/NEPAD, et pour toutes les facilités mises à la disposition des participants.

Je voudrais ensuite souhaiter la bienvenue à tous, dans cette belle ville de Libreville qui nous accueille aujourd'hui.

Le Secrétariat général de la CEEAC se réjouit de la tenue de cette sixième réunion du Mécanisme sous-régional de Coordination qu'il co-organise avec son partenaire traditionnel dans ce cadre, qui est le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). Cette Commission onusienne pour l'Afrique, manifeste une fois encore, son engagement et son intérêt sans cesse renouvelé au processus de renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale.

Je souhaiterais à cet effet , que le Directeur du Bureau Sous régional de la CEA pour l'Afrique Centrale ainsi que tous les Responsables des Institutions du Système des Nations Unies et représentants de Partenaires Techniques et Financiers puissent donc être nos interprètes auprès de vos hautes autorités respectives pour leur traduire notre immense gratitude et notre profonde amitié pour l'excellente collaboration et le soutien inestimable que les Institutions du Système des Nations Unies et les Partenaires techniques et financiers, en général, apportent à la CEEAC, à ses institutions spécialisées et à ses Etats membres.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez, le Mécanisme Sous-Régional de Coordination créé au niveau continental et régional, a pour mission spécifique de renforcer la cohérence et la mise en synergie des activités des Agences du Système des Nations Unies afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de l'expertise des partenaires par une meilleure allocation vers les priorités identifiées par l'Union Africaine et les Communautés Economiques Régionales.

Dans cette perspective, et en droite ligne des résolutions 57/2, 57/7 et 61/296 de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui ont consacré le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre d'intervention, d'action et de soutien au développement du continent africain, l'ensemble des agences du Système des Nations Unies ont été appelées à soutenir le processus de mise en œuvre des projets découlant de cette initiative, par la réalisation de programmes communs au niveau régional.

C'est ainsi que, en plus du renforcement de la concertation pour disposer d'un mécanisme efficace de coordination, il a été retenu, lors des précédentes réunions, le principe de l'élaboration d'un Programme Commun d'Intégration (PCI), d'appui aux institutions d'intégration de l'Afrique Centrale. Pour la période 2013-2016, le PCI comprend six domaines de coopération ou groupes thématiques (clusters) à savoir :

- i) Développement des infrastructures de Transport, Energie, TIC, Eau et Hygiène ;
- ii) Gouvernance, Paix et Sécurité;
- iii) Industrie, Commerce et accès aux marchés;
- iv) Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement ;
- v) Sciences et technologie, mise en valeur des ressources humaines, emplois, Santé, VIH/SIDA; et
- vi) Développement des cadres institutionnels.

La présente réunion, entend faire le bilan-diagnostic du PCI 2013-2016 qui comprend 109 activités, et dégager les perspectives pour les trois prochaines années.

D'emblée, je me permets de vous dire que **la mise en place d'un mécanisme de concertation et de coordination avec les partenaires pour le financement des programmes conjoints a toujours figuré au premier plan des priorités de notre Communauté.**

En effet, ce besoin résulte de la volonté du Secrétariat général de la CEEAC, dans le respect des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, d'améliorer l'efficacité de l'action concertée avec ses principaux partenaires. Il vise, entre autres, à favoriser l'adhésion des partenaires à la vision, aux priorités et aux choix stratégiques de la région, ainsi qu'à assurer l'alignement de leurs interventions sur ses mécanismes et ses procédures, de sorte à en faciliter le suivi, l'harmonisation et la coordination. Le MSRC devrait donc contribuer à l'efficacité dans la mise en œuvre des opérations financées, et à la visibilité des appuis des partenaires.

Pour ce qui est des thématiques du PCI 2013-2016 alignées sur nos priorités, elles demeurent pertinentes et sont en harmonie avec les axes du Plan stratégique à moyen terme que notre Communauté vient de se doter.

En effet, la CEEAC a validé récemment, au niveau technique, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, son 1^{er} plan stratégique à moyen terme, structuré autour des axes stratégiques de la Vision 2025, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ainsi que les stratégies d'intégration des partenaires techniques et financiers (PTF).

Il s'agit d'une nouvelle approche, qui consacre le passage de l'aide-projet à l'aide-programme. Nous aurons ainsi une meilleure coordination des financements sur ressources propres et des Partenaires en vue de réaliser les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 mais aussi les objectifs ambitieux de « *l'Agenda 2063 de l'Union Africaine : l'Afrique que nous voulons* » que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine ont adopté, pour notre continent, comme vous le savez tous.

Le Plan stratégique à moyen terme prend aussi en compte les investissements structurants de l'économie régionale et l'ensemble des actions prioritaires qui permettront d'accélérer la croissance et d'améliorer la compétitivité de l'espace CEEAC.

Ce document stratégique qui vous sera présenté, devrait constituer un bréviaire pour vos travaux. Il devrait inspirer largement le document final qui sanctionnera les travaux de Libreville et qui servira de base pour la

mobilisation des ressources par les partenaires des Nations Unies en soutien aux institutions d'intégration de l'Afrique Centrale pour les trois prochaines années.

**Excellences,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

En tant qu'experts avérés et fin spécialistes de notre sous-région, vous connaissez parfaitement les défis d'intégration régionale de l'Afrique Centrale avec les caractéristiques suivantes : Traversée par des crises politiques et des conflits armés, faiblement articulée, insuffisamment pourvue de voies de communications adéquates au regard de ses 6 millions de kilomètres carrés, avec notamment le réseau routier inter-états le moins dense du continent, un faible niveau des échanges de biens et services entre les pays de la CEEAC de l'ordre de 2% etc.

Les défis restent importants dans tous les domaines retenus de collaboration (paix, sécurité et stabilité, infrastructures de transports, TIC, Energie, Eau, Santé, Education-Emploi des jeunes, Environnement et Développement durable, Agriculture ...) Mais je me permets, néanmoins, d'insister sur un point spécifique qui mérite l'attention de tous : **notre espace régional n'a pas encore consolidé sa zone de libre-échange qui est la première étape de tout schéma de libéralisation des échanges dans une Communauté Economique Régionale.** Cette situation est d'autant plus préoccupante que les négociations en vue d'arriver à une vaste Zone panafricaine de libre-échange continental en 2017 ont démarré avec un calendrier serré.

J'ai le plaisir de signaler, sous ce chapitre, une lueur d'espoir.

En mai 2016, les Ministres du Commerce et des Finances de la CEEAC ont arrêté en Janvier 2017, la date du début effectif d'application de tous les instruments de la zone de libre-échange de la CEEAC au niveau des Etats Membres.

À cet effet, les Ministres ont adopté solennellement une Déclaration par laquelle ils s'engagent à œuvrer au sein de leurs pays respectifs pour que toutes les dispositions relatives à l'application de la zone de libre-échange soient intégrées dans les corpus juridiques internes des Etats membres, et

en particulier insérées dans les lois de finances pour l'année 2017, y compris le prélèvement effectif de la CCI.

Cette Déclaration est assortie d'une feuille de route qui identifie les actions d'accompagnement aux Etats membres, à mener en vue de l'opérationnalisation de la zone de libre-échange de la CEEAC.

Depuis lors, les équipes du Secrétariat général sont à pied d'œuvre et effectuent des missions de suivi, d'information et de sensibilisation dans tous les Etats de la Communauté avant la date fixée pour l'application effective de la zone de libre-échange.

L'opérationnalisation de la Zone de libre-échange de la CEEAC devrait donc être la priorité des priorités pour les activités à inscrire dans le PCI 2017-2020 du MSRC sinon l'ambitieux projet d'édification d'un Marché Commun en Afrique Centrale restera, pour longtemps encore, un vœu pieux.

Pour conclure, permettez-moi d'émettre le vœu que les propositions novatrices qui émaneront de ces deux journées de concertation permettront aux institutions de notre sous-région de faire un saut qualitatif dans la bonne direction, dans le sillon tracé par les Hautes autorités de notre Communauté.

Pour ma part, j'engage ici le Secrétariat général de la CEEAC, qui est actuellement dans un processus de réforme institutionnelle, de ne ménager aucun effort en vue de la mise en œuvre du PCI pour les trois prochaines années, qui permettra à l'Afrique centrale d'approfondir son intégration et de s'arrimer aux autres régions du continent.

L'heure est au pragmatisme et à l'action. Ensemble, nous devons conjuguer nos efforts pour renforcer les jalons de l'intégration et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Afrique Centrale.

Les populations de l'Afrique centrale, leurs Etats autant que l'Afrique en général attendent de vos travaux des résolutions pertinentes, dynamiques, innovantes, réalistes et réalisables, pour la prospérité de la sous-région.

Dans cette perspective, il s'avère nécessaire d'activer le mécanisme de suivi afin de s'assurer que les contraintes sont identifiées et maîtrisées.

Tout en vous souhaitant un agréable séjour à Libreville (Gabon) et un plein succès à vos travaux.

Je déclare ouverts les travaux de la sixième réunion du Mécanisme sous-régional de Coordination en Afrique Centrale pour l'appui à la mise en œuvre des programmes UA/NEPAD.

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie.